

Description des effets du projet sur les lieux touristiques et récréatifs

Les quatre sites touristiques de l'aire immédiate sont concernés par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis l'élément ou covisibilité).

Le sentier de la Pinaudière (enjeu faible)

Cet itinéraire de randonnée communal part du bourg de Saint-Vincent-la-Châtre pour sillonner en direction du sud-est. La majorité du tracé est ainsi localisée dans le périmètre de l'AER.

Le paysage que parcourt le sentier de la Pinaudière est composé de champs cultivés étendus et délimités par une trame bocagère relativement discontinue. Les visibilités vers le projet de Saint-Vincent-la-Châtre sont assez fréquentes. Ponctuellement, quelques boisements ou des arbres isolés viennent atténuer ces perceptions. **Compte-tenu de la récurrence des visibilités vers le projet éolien tout au long du tracé, l'impact a été évalué comme modéré.**

Eglise de Saint-Vincent-la-Châtre (enjeu très faible)

Cette petite église située au cœur du bourg de Saint-Vincent-la-Châtre est datée du XII^{ème} siècle. Elle a connu plusieurs remaniements depuis cette époque.

La trame bâtie du bourg de Saint-Vincent-la-Châtre masque les vues en direction du projet éolien depuis l'église et ses proches abords. Très ponctuellement, des visibilités furtives vers les pales d'éoliennes peuvent être perçues dans les rues adjacentes. **L'impact du projet éolien sur l'église de Saint-Vincent-la-Châtre est évalué comme très faible.**

Sentier du tour de la Talle Ronde (enjeu très faible)

Ce sentier emprunte les chemins ruraux entre le bourg de Saint-Vincent-la-Châtre et les proches environs du projet éolien.

Dans la partie est du tracé, la perception des éoliennes est généralement atténuée par la présence du bois de la Foye. Les pales en mouvement émergent néanmoins au-dessus des structures boisées. Dans le secteur ouest du tracé, les visibilités sont plus franches, la trame bocagère étant également moins étoffée. Ponctuellement, quelques arbres isolés ou quelques ensembles bâtis atténuent ces perceptions. **Compte-tenu de la continuité des visibilités vers le projet sur l'ensemble du sentier, l'impact du projet éolien a été évalué comme fort.**



Photographie 141 : Vue sur le projet éolien en esquisse depuis les abords de l'église de Chail (Vue 25 du carnet de photomontages).